

Agir Ensemble Contre le Chômage !

LA VRAIE INFORMATION LOCALE

EDITORIAL : La Crise dont on parle

Sans vouloir être d'un pessimisme exagéré, il y a fort à parier que ceux qui vont subir le contrecoup (et le contre coût) des manigances des **MAFIEUX** de la

LA MAFIA SE TAPE LA HONTE !



Dessin de Siné Hebdo 15 oct 2008

finance et de la politique vont encore être les peuples (ceux du Tiers Monde et ceux de la « France d'en bas » comme le disait, avec la condescendance des puissants, un premier ministre de l'ancien président de la République. Une fois de plus il faut s'attendre à ce que ceux qui, depuis de longues années, ont concocté cette faillite mondiale s'arrangent pour tirer encore les meilleurs marrons du feu.

Prenons par exemple les quelques talentueux faillitaires de l'écureuil, la « caisse d'épargne » jouissant d'une réputation d'établissement prudent et qui s'est brûlée les ailes pour s'être mise à la spéculation débridée. Après avoir fait appel, comme de nombreux autres, au grand maître du BLING BLING pour couvrir des pertes de 750 millions d'euros, elle s'est empressée d'en reperdre un paquet sur un nouveau coup de dés boursier. En définitive il ne faut pas se faire d'illusion c'est le petit épargnant avec son livret A et le logement social qui vont faire les frais de ce Krach.

Agir ensemble contre le Chômage
AC!

Allée des Fleurs, les Capucines 2
61100 FLERS
02.33.65.35.92

N° 26-27
Avril - Septembre 2008

En admettant même qu'il ait été indispensable de réinjecter de l'argent dans le système pour éviter un effondrement brutal, cela aurait dû être accompagné d'un strict contrôle et d'un droit de regard des petits épargnants au lieu de celui d'une nouvelle commission fantôme, une fois de plus nommée par notre gouvernement.

Il est encore loin le moment où les peuples comprendront que tout cet argent n'appartient pas de façon légitime à ceux qui le détiennent mais qu'il provient du travail de tous les salariés exploités et sur exploités qui doivent se contenter de grignoter les quelques miettes résiduelles des noisettes qu'ils ont cueillies mais que d'autres cassent et consomment à leur place.

**GRACE À LA CRISE,
LE CAPITALISME N'A
PLUS DE SECRET POUR
LES PAUVRES ...**



Dessin de CQFD 15 oct 2008

Prenons nos responsabilités en nous imposant là où tous ceux qui prétendent gérer dans l'intérêt de tous ne considèrent en fait que leur intérêt personnel. Il faut s'organiser et lutter pour rétablir au minimum un véritable contre-pouvoir politique à la « toute puissance » des gestionnaires de la finance.

J.D.

Le Droit opposable au logement : le BLA-BLA-BLA des BLING-BLING

Souvenons-nous le 22 janvier 2008 après occupation du CCAS de FLERS, « seul endroit social où AC! a une écoute particulière » nous avons obtenu en 2 heures un logement pour un jeune couple de travailleurs Flérien ... après tout de même une bataille de 4 mois avec les bailleurs sociaux.

Nous venons d'obtenir une nouvelle fois un logement social, à la SAEM, pour notre vice-présidente d'AC! après 4 mois de lutte intensive et l'aide incontestée du CCAS de FLERS.

Il a fallu surtout compter sur notre acharnement pour obtenir la réalisation d'un droit fondamental qui devrait normalement être satisfait de façon quasi automatique et beaucoup plus rapide. En pratique, depuis le mois de juin nous avons été jusqu'à rencontrer les responsables du CCAS 2 fois par semaine. Simultanément il nous a fallu des contacts répétés avec la sous-préfecture d'Argentan. Un rendez-vous « surprise » à cette même sous-préfecture a été crucial pour débloquer la situation et obtenir enfin ce logement le 9 octobre 2008.



Un Dessin de *Charlie Hebdo* 22—10—2008

Ceci dit comme d'habitude, l'attribution officielle d'un logement, en date du 18-10 2008 ne met toujours pas un point final aux tracasseries administratives. Les incohérences du système n'auraient pas permis à M. et à sa fille de rentrer effectivement dans ce logement à cause de l'incontournable caution de 180 € que M. ne pouvait avancer elle-même. En effet la demande de FSL (Fond Social au Logement) ne peut être présentée qu'à partir du moment où un logement est effectivement attribué.



Dessin de *Charlie Hebdo* 09 — 04 —2008

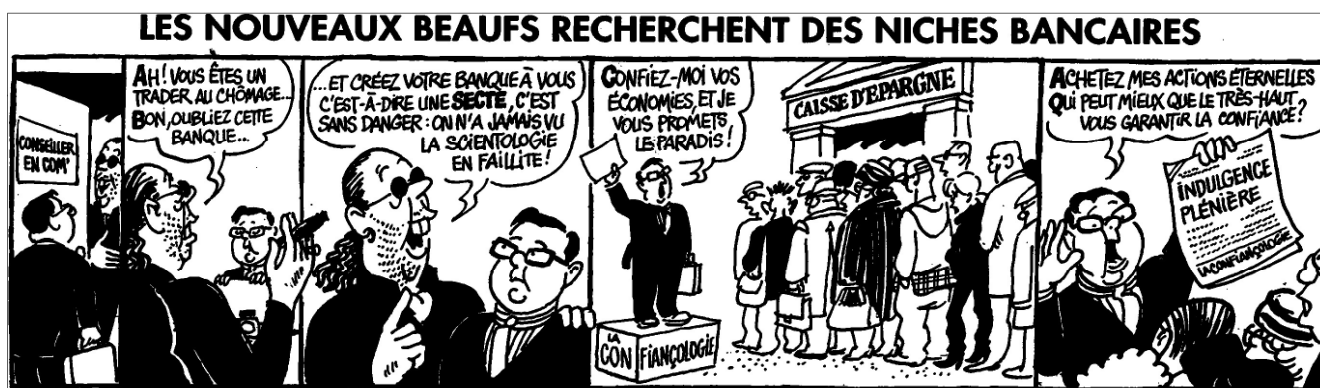
Comme nous en avons l'habitude à AC! nous avons fait ce chèque de 180 € pour permettre à M. et à sa fille d'emménager dans les meilleurs délais. Sachant qu'il n'est pas possible pour la SAEM d'encaisser ce chèque, il s'agit bien d'une caution et non d'un dépôt de garantie.

Bien sûr nous avons l'habitude de pratiquer ce genre d'opérations à AC! FLERS, dans les années précédentes pas moins de 5 chèques ont été ainsi déposés pour des cautions, chèques qui nous ont été restitués plus tard sans avoir été encaissés. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une anomalie qui pénalise sans doute certains demandeurs de logement qui ne bénéficient pas de l'assistance d'une organisation comme la nôtre.

Depuis des années nous dénonçons cet état de fait auprès des élus et nous demandons qu'un mécanisme public soit mis en place comme caution-relai en attendant que le FSL puisse être accordé. Ce qu'une association, aux moyens financiers extrêmement réduits, comme la nôtre peut accomplir ne constituerait sans doute pas une prise de risque inadmissible pour le CCAS ou un fond social spécifique au niveau de la commune, de la communauté d'agglomération ou du département. Quand nous entendront-ils ou peut-être quand cesseront-ils d'être insensibles aux difficultés de familles qui doivent se contenter d'expédients pour survivre en attendant de retrouver la stabilité d'un logement auquel elles ont droit.

Nous ne pouvons clore ce chapitre sans réprover une nouvelle fois le fonctionnement opaque et globalement inefficace des multiples « commissions » qui interviennent à plusieurs étapes de l'attribution –**ou non attribution**– d'un logement. L'absence des demandeurs de logement et/ou de personnes les représentant effectivement est une forme de déni de démocratie. On est bien entendu très loin des principes de la démocratie participative qu'une majorité de candidats revendiquent dans les périodes électorales. C'est pourquoi à AC! nous ne faiblirons pas dans notre revendication de ces droits fondamentaux.

Dernière minute : dans le cas de M. le FSL vient d'être attribué couvrant la caution. Par contre rien n'a été accordé pour le déménagement ... les bénévoles d'AC! contribueront donc une fois encore un peu plus que leur temps et leur énergie; ils en seront de leur poche pour les quelques frais encourus.



Dessin du *Canard enchaîné* 15 - 10 - 2008

LES COMMISSIONS EN QUESTION

La question qui se pose est : « qui sont ces gens qui siègent dans toutes ces commissions d'accès au logement ? » Leur premier souci devrait être de reloger dans les meilleures conditions possibles les personnes ou familles privées de ce droit même si ces personnes se sont un peu égarées dans leur vie. Ce droit fondamental est inscrit dans les droits de l'homme et dans notre constitution.

Le blocage du logement ou relogement est d'autant moins acceptable à FLERS qu'on s'aperçoit que des logements sont inoccupés depuis un certain temps, que certaines cages d'escalier sont murées ... pour cause de sécurité – et ceci depuis 18 mois. Les nouvelles constructions telles que celles de la SAGIM à la Fourrière sont encore très loin d'être disponibles. La machine tourne à l'envers; on neutralise des logements avant même que ne soient commencés les logements de substitution.

Donc tout se passe comme s'il y avait un excédent d'appartements que l'on cherche à résorber plutôt qu'un manque de logement qui pourrait, dans une certaine mesure, justifier une sélection des personnes à reloger en priorité. En l'occurrence tout se passe comme si les critères de rentabilité des bailleurs dits sociaux étaient la véritable priorité. Il serait peut-être intéressant que certaines personnes siégeant dans ces commissions puissent goûter la joie d'être eux même à la rue ou à la merci de la charité de proches ou de voisins pour se loger. Ils comprendraient peut-être mieux ensuite l'importance d'avoir un chez soi pour vivre dans la dignité à laquelle tout être humain a droit.

Lettre ouverte sur la fusion ANPE/ASSEDIC

Monsieur le Directeur,

Nos inquiétudes sont grandes en ce qui concerne la fusion (ANPE/ASSEDIC) qui doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2009.

Nous y voyons une disparition programmée du service public de l'emploi avec l'apparition de nouveaux opérateurs de placement plus coûteux et qui ont déjà prouvé leur inefficacité face à une crise qui exige des mesures politiques de grande ampleur et non un traitement palliatif inadapté. Le principal effet à moyen terme sera une réduction des personnels de l'ANPE et donc de nouveaux demandeurs d'emploi. Nous voyons se dessiner encore plus de ségrégation de différentes catégories de chômeurs dans une institution baptisée à grands frais « pôle emploi » dont le but implicite semble de dissimuler encore mieux le chômage de masse.

Ce qui nous inquiète également est l'intervention directe des entreprises privées sur les sites de l'ANPE et les problèmes de confidentialité que cela pose. Nous avons tout lieu de craindre que cette nouvelle structure exige encore plus de flexibilité de la part des chômeurs qui vont être convoqués à tel ou tel endroit au bon vouloir des différents intervenants. Ces déplacements seront-ils imposés sans considération des moyens de déplacement ? Qu'advient-il du référent unique ? Nous demandons que les PPAE soient respectés et que le suivi mensuel puisse continuer au sein des agences de l'ANPE.

En l'absence de concertation préalable avec les associations de chômeurs nous craignons que cette réforme lèse gravement les intérêts des usagers en recherche d'emploi et que leur égarement dans les méandres d'une structure plus complexe soit prétexte à de nouvelles radiations.

Veuillez croire, monsieur le Directeur, en l'assurance de notre vigilante considération.

Avantages et limites du RSA (à partir d'un document internet transmis par seibel@ras.eu.org)

Quels sont les effets prévisibles du RSA sur le retour à l'emploi des allocataires de minima sociaux ? Deux études économiques académiques tenant compte d'un maximum de paramètres prévoient un effet **plus ou moins** conformes aux objectifs affichés de ce programme. Toutefois bien que ce programme permette effectivement de corriger les cas pathologiques où un retour à l'emploi entraînait de fait une diminution des revenus disponibles, **le gain réel est souvent limité.**

La première étude conclut qu'en moyenne « le RSA fait disparaître, pour toutes les configurations familiales, les zones pour lesquelles le revenu disponible du ménage type pouvait être inférieur à celui obtenu sans revenu d'activité ». Toutefois le barème de l'actuel projet de loi : un prélèvement de 38% (taux marginal de prélèvement de 38 EUR pour une hausse du revenu d'activité de 100 EUR) s'il est moins coûteux pour les finances publiques que le taux de 30 % initialement projeté, fait que le gain effectif est modeste. Les auteurs disent qu'il

est « proche de la limite permettant d'atteindre localement les objectifs du RSA en termes de retour à l'emploi ». En somme la conclusion des auteurs est qu'on ne peut pas préjuger du comportement effectif des ménages concernés face à une incitation financière relativement limitée.

La seconde étude de l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE), sans contredire la conclusion de la première étude lui **ajoute un sérieux bémol**. En effet il met en exergue que « les problèmes de santé, de transport, de garde d'enfant, le manque de qualification sont des freins au retour à l'emploi au moins aussi importants que le manque d'incitation financière ». Notamment le coût du retour à l'emploi peut être important quand il rend nécessaire de faire garder des enfants : « Au total, le RSA augmente les incitations financières à la reprise d'emploi pour ceux qui sont le moins susceptibles d'y répondre et les réduit pour les personnes qui y sont le plus sensibles ». En définitive, pour éviter un effet négatif sur les femmes en couple, qui se réduirait par une réduction de leurs heures travaillées, il faudrait une politique réduisant les frais de garde d'enfants, une politique attentive aux problèmes de mobilité, de santé au travail, de formation continue : « **Soit un programme global de lutte contre la pauvreté.** »

Notre conclusion à AC! FLERS sera que l'on est très loin du compte. Un projet usine à gaz dont le financement épargne les vrais privilégiés (grâce au bouclier fiscal) et dont l'effet prévisible se réduit à un petit effet incitatif **purement financier et limité à une catégorie particulière de chômeurs** n'a rien pour faire rêver. Si l'on ajoute, comme cela a été montré dans d'autres études, que ce dispositif n'améliorait pas l'emploi, aggravait les effets d'aubaine pour le patronat et donc **favorisait encore un peu plus les bas salaires et les contrats précaires** il est de plus en plus légitime de se demander ce que Martin HIRSCH est allé faire dans cette galère.



Dessin du *Canard enchaîné* 15 - 10 - 2008

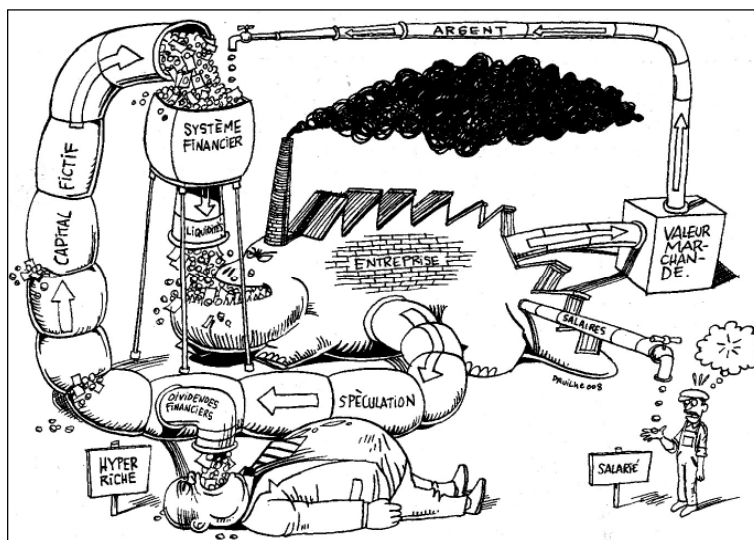
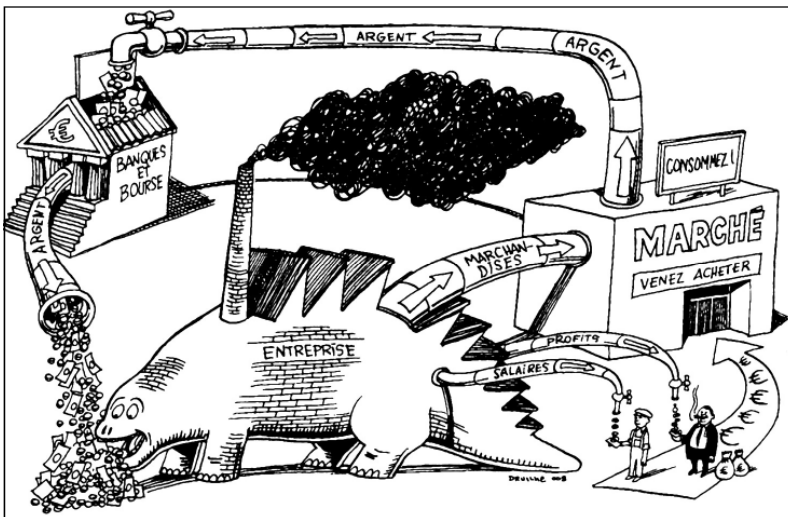
Anatomie de la crise

La principale préoccupation dans les mois et vraisemblablement les années qui viennent sera comment réagir à la crise économique qui s'annonce. Avant de réagir il faut essayer de comprendre de quoi il s'agit. Pour commencer même si l'on essaie de nous convaincre qu'il s'agit d'une crise financière pratiquement jugulée par l'action efficace de notre hyper président il faut comprendre qu'il s'agit en fait d'une sérieuse crise économique que les mesures prises jusqu'à maintenant ne vont absolument pas résoudre.

Le dessin ci-contre (numéro de novembre 2008 du journal *La décroissance*) représente schématiquement le fonctionnement de l'économie capitaliste traditionnelle. En gros c'est le modèle économique de l'après guerre qui a donné la période dite des « trente glorieuses ». Sans idéaliser cette phase elle a été caractérisée par un compromis plus ou moins acceptable entre revenus du travail et revenus du capital. Les économistes parlent de régulation fordienne, à la suite de ce grand patron de l'industrie automobile américaine qui le premier a compris qu'il avait intérêt à augmenter les salaires de ses ouvriers pour qu'ils puissent acheter au moins une partie des voitures qu'ils produisaient.

Ce compromis a duré jusqu'à la « révolution conservatrice » néolibérale théorisée par des économistes

comme Friedrich Hayek, et Milton Friedman. Elle a été illustrée par le régime de Pinochet au Chili et par les politiques de Margaret Thatcher au Royaume Uni et de Ronald Reagan aux USA. Schématiquement elle fait passer du dessin ci-dessus au dessin ci-dessous que nous allons quelque peu détailler. La principale différence est que le partage entre salaires et profit qui était à peu près équilibré (sans être bien sûr équitable) devient totalement déséquilibré. Une partie de plus en plus importante des profits est accaparée par les actionnaires. Bien entendu ils peuvent consommer à loisir mais même pour un multimilliardaire il y a une limite



aux palais, yachts, avions privés et voiture luxueuses dont on peut tirer une jouissance. Le secteur qui échappe à la crise actuelle est celui du luxe mais il ne peut à lui seul se substituer à la consommation ordinaire.

Le modèle Américain –prôné par Sarkozy– est un cauchemar. On y est très loin du plein emploi (énormément de travailleurs pauvres, de temps partiel subi, d'emplois misérables et à peine payés). Le travail est excessivement mal réparti et sa durée moyenne est inférieure à 34 heures (même pas les 35 heures qui « seraient » la cause du mal français). Au cours des 10 dernières années 30% des américains ont subi une baisse sensible de leurs revenus réels et ce n'est que **par un endettement déraisonnable**

qu'ils ont pu maintenir leur consommation (c'est l'éclosion de cette bulle immobilière et hypothécaire qui a déclenché la crise actuelle). Comme le dit Pierre Larroustourou dans un excellent article : « *Les racines de la crise financière, c'est trente ans de crise sociale! Trente ans de productivité mal gérée. C'est à cause du chômage que la négociation sur les salaires est tellement déséquilibrée et que la part des salaires a tant diminué. C'est à cause du chômage que nos économies ont tant besoin de dette. C'est seulement en donnant au plus grand nombre un vrai emploi et une vraie capacité de négocier des augmentations de salaire que l'on sortira de la crise.* » (dans *Marianne* du 25 octobre 2008)

On est pratiquement à l'opposé du programme de Sarkozy - copain de GW Bush - Arnaud - Bouygues - Bolloré, etc... Il va falloir se remuer et pousser très fort pour éviter un autre type de sortie de crise sans doute prôné par d'autres amis de Sarkozy et Bush comme , Cheney , Dassault , Lagardère: un régime de type dictatorial nous emmenant à plus ou moins court terme à la troisième guerre mondiale contre des « terroristes » barbus ou autres. Leur solution ultime c'est la guerre tentons d'en imposer une autre.

